



Paris, le 22 novembre 2011

VERS UNE NOUVELLE MANIFESTATION PARISIENNE ?

- Face au refus du gouvernement de renoncer au protocole destructeur et d'ouvrir enfin de véritables négociations avec les seules organisations syndicales représentatives ;
- Face à l'absence de prise en compte de l'amplification du mouvement initié par l'intersyndicale et soutenu par la majorité des sapeurs-pompiers professionnels ;
- Face à l'embarras exprimé par les représentants de la Direction Générale de la Sécurité Civile le 15 novembre dernier ;
- Face aux pirouettes permanentes de la dynamique qui, de communiqué en communiqué, ne cesse de revenir sur ses propositions ;
- Face à la perspective évoquée par le gouvernement de passer en force et de proposer aux instances nationales (CNSIS et CSFPT) des projets de décrets issus du protocole,

L'INTERSYNDICALE, après consultation de l'ensemble des SPP, n'aura sans doute pas d'autre choix que d'organiser une nouvelle manifestation parisienne le jour de la présentation de ces éventuels projets de décrets.

Dans l'attente de cette échéance et pour aller jusqu'au bout de NOTRE VOLONTE DE NEGOCIATION nous entamons les actions suivantes :

- Sollicitation de TOUS les députés et Sénateurs au travers d'un courrier national adressé par l'intersyndicale ;
- Sollicitation de chaque parlementaire par les syndicats locaux afin de les interpeler sur les conditions de signature du protocole et d'obtenir une action de leur part visant à rétablir les conditions du dialogue social ;
- Sollicitation de tous les présidents de groupe parlementaire (à l'Assemblée Nationale et au Sénat) afin de les interpeler sur le même sujet ;
- Sollicitation du Président de l'Assemblée des Départements de France afin de dénoncer les méthodes utilisées par la dynamique et le gouvernement ;
- Sollicitation du Président du CSFPT afin de dénoncer l'abandon des travaux sur la refonte de la filière qui ont été approuvés à la quasi unanimité de cette instance lors de la séance plénière du 4 février 2009 ;
- Ouverture d'une procédure près du Conseil d'Etat afin de faire valoir notre droit d'opposition au protocole.

L'intersyndicale appelle à développer toutes actions locales pouvant être organisées en fonction de l'actualité (déplacement de ministres ou de préfets célèbres !!!)

L'INTERSYNDICALE SE REUNIRA A NOUVEAU LE 15 DECEMBRE
A PARIS.